

AVIS DE CONCESSION

DIRECTIVE : 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Métropole du Grand-Nancy, point(s) de contact : Service de la Commande Publique, 22-24 Viaduc Kennedy - CO n°80036, F - 54035 Nancy Cedex, Tél : +33 0383918365, courriel: marches@grandnancy.eu, Fax : +33 0383918489

Code NUTS : FR411

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://marchespublics.grand-nancy.org>

I.3) Communication :

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <https://marchespublics.grand-nancy.org>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Métropole du Grand Nancy, contact : Service de la Commande Publique et Pôle Territoires, Mobilité, Environnement Service des Transports Madame Francine RITZ, 22/24 Viaduc Kennedy CO 80036, F - 54035 Nancy cedex, Tél : +33 0383918484, courriel : francine.ritz@grandnancy.eu, adresse internet : <http://marchespublics.grand-nancy.org>, code NUTS : FR411

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

<https://marchespublics.grand-nancy.org>, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.6) Activité principale : Autre : Transport public

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Délégation de Service Public pour l'exploitation du réseau de mobilités urbaines de la Métropole du Grand Nancy

Numéro de référence : 2017-CU-S032

II.1.2) Code CPV principal : 60112000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Délégation de service public d'une durée de l'ordre de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2019, passée en application de l'ordonnance no 2016-65 du 29 janvier 2016, de son décret d'application n° 2016-86 du 1^{er} février 2016, et des articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du CGCT. Le contrat portera sur l'exploitation du réseau de mobilités urbaines dans le ressort territorial de la Métropole du Grand Nancy, y compris les services de mobilité innovants identifiés dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains en cours. Les investissements matériels sont réalisés par le Grand Nancy et les biens seront mis à disposition du futur délégataire. Le délégataire sera rémunéré par une contribution variable versée par le Grand Nancy en fonction des recettes réelles HT du trafic perçues auprès des usagers, et par une contribution forfaitaire contrepartie des sujétions tarifaires et de service public imposées au délégataire.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 400000000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

60112000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR411

Lieu principal d'exécution : Territoire de la Métropole du Grand Nancy M2A (20 communes et 254 074 habitants)

II.2.4) Description des prestations : Les objectifs assignés au délégataire sont: 1) Un objectif global de performance;

2) Un objectif d'adaptation commerciale de l'offre à l'évolution des besoins de déplacements et du contexte;

3) Une augmentation des recettes tarifaires et commerciales de la fréquentation; 4) Un projet managérial pour l'entreprise (réseaux bus et tram) et un reporting de qualité à l'autorité déléguée. Ils seront définis dans le dossier de la consultation, avec 3 périodes pour le futur contrat: I) Avant les travaux de la ligne 1, en 2019-2020; II) Pendant les travaux de la ligne 1; III) Avec une nouvelle ligne 1 à partir du 1^{er} semestre 2023 (mise en service). Le réseau actuel représente 221 véhicules dont 25 TVR et 40 BHNS d'âge moyen de 7,47, et un effectif de 866 ETP dont 563 conducteurs.

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 400000000 euros

II.2.7) Durée de la concession :

Début : 01 janvier 2019 / Fin : 31 décembre 2024

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Le réseau actuel : 1 ligne de tramway (ligne 1), 3 lignes structurantes,

6 lignes principales, 8 lignes de maillage, 3 lignes de proximité, 13 lignes scolaires et de renfort, des services

événementiels et exceptionnels, 1 TPRM (HandiStan), 2 services de TAD (MobiStan et TaxiStan), pour 26.682.436 voyages et 9.387.068 km commerciaux en 2015.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) Conditions de participation****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions : - lettre de candidature précisant l'identité du candidat et l'objet de sa candidature, datée et signée d'une personne ayant autorité pour engager la société candidate ou le groupement de sociétés candidates ainsi que, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants (ou formulaire DC1), - déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de participation à la procédure prévue à l'article 39 de l'ordonnance 2016-65 du 29 janvier 2016, - s'il est en liquidation ou en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet. - certificats délivrés par les administrations et organismes compétents justifiant du respect des obligations prévues au 2° de l'article 39 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, - attestation ou justificatif du respect de l'obligation définie aux articles L5212-1 et suivants du code du travail

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (modèle K bis) ou équivalent étranger. - mémoire synthétique présentant l'entreprise (ou les entreprises membres du groupement), explicitant l'organisation du candidat, les moyens humains et les capacités techniques, commerciales et financières dans le domaine des transports publics, et les perspectives de développement, soit notamment : forme juridique, date de création, montant et composition du capital social, liste des principaux actionnaires (détenant plus de 10 % du capital), numéro RCS et numéro d'identification SIRET, bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Déclaration sur l'honneur attestant que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes sont exacts. Les sociétés en formation ou nouvellement créées produiront tous les éléments dont elles disposent pour établir leur capacité économique et financière.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - copie de l'inscription au registre des transporteurs, ou équivalent (cf. rubrique III.2.1). - déclaration sur l'honneur du dirigeant de l'entreprise mentionnant qu'il n'a pas fait l'objet de condamnations visées au titre des conditions d'honorabilité professionnelle, - attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle en cours de validité pour l'activité objet de la délégation - références détaillées en matière de transports de personnes. - En cas de groupement ou de sous-traitance partielle, devront être clairement précisés l'identité, le rôle et la complémentarité de chaque membre du groupement et/ou des sous-traitants dans le cadre du projet. - Chaque membre du groupement doit fournir l'ensemble des éléments demandés aux rubriques III.1.1 à III.1.3, excepté la lettre de candidature conjointe.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Déclaration sur l'honneur attestant que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes sont exacts. Les sociétés en formation ou nouvellement créées produiront tous les éléments dont elles disposent pour établir leur capacité technique et professionnelle.

III.1.5) Informations sur les concessions réservés

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession :

La prestation est réservée à une profession déterminée.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Prestation réservée à la profession de transporteur public routier prévue par le code des transports, le décret no 85-891 du 16 août 1985 modifié et le règlement communautaire 1071/2009.

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

Le candidat ou le groupement de candidat retenu devra s'engager à créer une société dédiée ayant pour seul objet l'exécution du contrat de délégation de service public.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 06/06/2017 à 12 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Le dossier de candidature comportera l'ensemble des éléments listés à la rubrique III.1. Transmission des offres sous double enveloppe fermée, avant date et heure limite : par voie électronique ou postale (en LRAR) ou contre récépissé. L'enveloppe intérieure mentionnera 'Ne pas ouvrir-candidature pour la DSP Mobilités Urbaines'. La CDSP donnera son avis sur les candidatures selon critères suivants: garanties professionnelles et financières, respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue à l'article L. 5212-1 et s. C. travail, aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Le DCE sera adressé aux candidats agréés, qui seront invités à remettre

une offre. Indemnité de 100.000 euro(s) TTC maximum pour candidats non retenus ayant participé à toutes les phases de négociations et ayant remis une offre finale conforme.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nancy, 5 Place de la Carrière CO 20038, F - 54036 Nancy cedex, Tél : +33 0383174343, courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr, Fax : +33 0383174350, adresse internet : <https://www.nancy.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nancy, 5 Place de la Carrière CO 20038, F - 54036 Nancy cedex, Tél : +33 0383174343, courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr, Fax : +33 0383174350, adresse internet : <https://www.nancy.tribunal-administratif.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 28 avril 2017

**PUBLIEZ VOS APPELS D'OFFRES
ET VOS OFFRES D'EMPLOI
DANS TRANSPORT PUBLIC
ET MOBILITÉS**

CONTACTEZ VALÉRIE DEVAY

Téléphone : 01 40 24 21 24

E-mail : v.devay@impub.fr

IM Régie

104, avenue du Général Michel Bizot – 75012 Paris